

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2019_231

OBJET :

COMMISSION N°4

*Création du « service
commun commande
publique »*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 34

Suppléants présents : 3

Procurations : 8

Nombre de votants : 45

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président
M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Olivier VERCRUYSE, M. Bernard ROGER, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SCZYMCAK, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

M. Jean DELATTRE, procuration à M. Yves OLIVIER
Mme Marion DUBOIS, procuration à M. Benjamin DUMORTIER
M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Eric MOMONT
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART
Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. Frédéric SCZYMCAK
M. Bruno RUSINEK, procuration à Mme Monique RIZZO
M. Christian LEMAIRE, procuration à Mme Joëlle DUPRIEZ
Mme Nadège BOURGHELLE-KOS, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

Absents excusés :

M. Raymond NAMYST, M. Régis BUE, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCQ, M. Benoît BRILLON, M. Pierre CROXO

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP
Madame Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant, M. Olivier VERCRUYSE
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

COMMISSION N°4

Mutualisation

Création d'un « service commun commande publique »

Le Conseil Communautaire

Vu l'article L5211-4-2 du CGCT, modifié par la loi MAPTAM du 24 janvier 2014, organisant la notion de services communs ;

Considérant que désormais, en dehors des compétences transférées, un EPCI peut se doter d'un service commun pour assurer des missions fonctionnelles ou opérationnelles, en matière notamment de gestion administrative et financière ou d'expertise juridique ;

Considérant l'intérêt d'apporter un appui juridique aux communes concernant les procédures de marchés publics relatives aux marchés de travaux pour lesquels une mise en concurrence est obligatoire.

Vu la saisine du Comité technique paritaire ;

Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE (par 45 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 45 votants)

- De créer un « service commun commande publique » dont les objectifs sont les suivants :
- définir la procédure la plus adaptée ;
 - rédiger les pièces administratives du dossier de consultation ;
 - publier les avis d'appel à concurrence et mettre en ligne les pièces de la consultation ;
 - donner un avis quant à l'analyse des offres ;
 - fournir des modèles de documents pour l'attribution et la notification des marchés.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

